Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/06/2026 - 36655 - 1997 B 05516 - 414 429 878 - ABENYAAZ LAHOUCINE COIFFURE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP **N° 2033-A 2024**

2026136655

Désignation de l'entreprise SARL ALC — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 35 rue SAULNIER 92800 PUTEAUX

Numéro SIRET* 4 1 4 4 2 9 8 7 8 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/10/2024 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	4 268	012	4 268
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	2 568	030 2 568	
	Immobilisations financières* (1)		040	2 744	042	2 744
		Total I (5)	044	9 581	048 2 568	7 012
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	308	074	308
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	10 893	086	10 893
	Charges constatées d'avance *		092	182	094	182
		Total II	096	11 384	098	11 384
		Total général (I + II)	110	20 965	112 2 568	18 396

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	15 549
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(28 429)
	Résultat de l'exercice	136	709
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(12 170)
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 676
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA 169 8 978)	172	21 308
	Comptes courants d'associés	173	6 430
	Autres dettes	175	152
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	30 566
	Total général (I + II + III)	180	18 396

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SARL ALC — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/10/2024

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214	
		services*	intracommunautaires	217		218	100 620
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	734
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	101 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail – mobilier ... – immobilier ...)					242	11 687
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	779	244	1 744
	Rémunérations du personnel*					250	84 730
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	2 482
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		255		254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	100 645
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	709
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	
	Produits exceptionnels				(IV)	290	
	Charges financières				(V)	294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	709

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	709	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU (44 *octies* A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989			
	ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345	Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992					
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Déduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	709	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière .				356			
	Déficits antérieurs reportables :* 61 566 dont imputés sur le résultat :						360	709
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	

Cegid Group

Désignation de la société : SARL ALC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2024, dont le total est de 18 397 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 710 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

[X] - Amortissement linéaire
[ ] - Amortissement dégressif fiscal
[ ] - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Autres éléments significatifs

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique. Les recettes, le stock, les dépenses font l'objet d'un enregistrement comptable sur la foi des informations transmises par le Dirigeant.
Le Dirigeant est informé des obligations liés à la matérialisation et la conservation des recettes journalières.
Le Dirigeant est informé de ses obligations en matière juridique : publication et dépôt des comptes annuels et formalités propres liées à des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.
A la clôture de l'exercice les capitaux propres restent inférieurs à la moitié du capital social.
Le cabinet comptable n'a pas la charge de la mission juridique.

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial	4 269			4 269
Immobilisations incorporelles (I)	**4 269**			**4 269**
Constructions	2 569			2 569
Installations techniques matériels et outillages				
Immobilisations corporelles (II)	**2 569**			**2 569**
Immobilisations financières (III)	**2 744**			**2 744**
Total général (I + II + III)	**9 581**			**9 581**

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Direc...	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions		2 569			2 569
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total immobilisations corporelles (II)		**2 569**			**2 569**
Total général (I + II)		**2 569**			**2 569**

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	2 744		2 744
Créances de l'actif circulant	309	309	
Charges constatées d'avance	182	182	

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	182		
Total	**182**		

Dettes

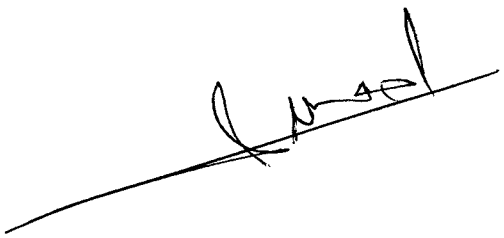
	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 676	2 676		
Autres dettes	27 891	27 891		
Produits constatés d'avance				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	780
CONGES A PAYER	3 535
ORG.SOC. CH /CONGES PAYES	990
ETAT AUTRES CH. A PAYER	630
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	152
Total	**6 087**

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



ALC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 15 549.8 EUROS
SIEGE SOCIAL : 35 RUE SAULNIER
92800 PUTEAUX
414 429 878 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2024

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 octobre 2024 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT **Durée**	**31/10/2023** **12 mois**	**31/10/2023** **12 mois**	**Ecart %**
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	100 621	95 551	+ 5.31%
Charges externes	11 688	11 850	
VALEUR AJOUTEE	88 933	83 701	
Subventions d'exploitation			
Impôts, taxes et versements assimilés	1 744	1 663	
Charges de personnel	87 213	85 575	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 25	- 3 537	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	734	360	
Autres produits			
Dotations aux amortissements et provisions			
Autres charges		6	
RESULTAT D'EXPLOITATION	710	- 3 183	
Résultat financier			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	710	- 3 183	
Résultat exceptionnel		810	
Impôt sur les bénéfices	0	0	
RESULTAT NET COMPTABLE	709.73	- 2 373.08	

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 100 621 € contre 95 551 euros pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 soit une hausse de 5.31 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 100 645 € contre euros 99 094 € pour l'exercice clos-le 31 octobre 2023.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est de 87 213 €.

Le résultat d'exploitation ressort à – 25 €.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 710 €,

Il n'a pas été provisionné d'impôt sur les sociétés pour cet exercice

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat négatif de 709.73 €, représentant 0.71% du chiffre d'affaires hors taxes.

Résultats de l'activité, évolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre stratégie, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des charges fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas engagé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 709.73 euros, que nous vous proposons d'affecter en totalité en report à nouveau.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.

La gérance



ALC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 15 549.8 EUROS
SIEGE SOCIAL : 35 RUE SAULNIER
92800 PUTEAUX
414 429 878 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 31 MARS 2025

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 709.73 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- une somme de.....	709.73 €
Au compte report à nouveau	
Total.....	709.73 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.